

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25340065900012	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique Syndicat du Bas Languedoc
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE SETE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Syndicat (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	27

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 483 027,41	8 483 027,41
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	8 483 027,41	8 483 027,41
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	18 152 828,27	20 498 815,76
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 848 036,69	941 126,62
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 439 077,42	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	21 439 942,38	21 439 942,38
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	29 922 969,79	29 922 969,79

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	457 000,00	0,00	465 500,00	0,00	465 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	320 000,00	0,00	333 000,00	0,00	333 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	133 500,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
Total des dépenses de gestion des services		910 500,00	0,00	938 500,00	0,00	938 500,00
66	Charges financières	1 132 176,72	0,00	1 131 823,71	0,00	1 131 823,71
67	Charges exceptionnelles	526 000,00	0,00	206 000,00	0,00	206 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	80 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 648 676,72	0,00	2 376 323,71	0,00	2 376 323,71
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 487 197,85	0,00	1 144 861,69	0,00	1 144 861,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 747 102,24	0,00	4 961 842,01	0,00	4 961 842,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 234 300,09	0,00	6 106 703,70	0,00	6 106 703,70
TOTAL		8 882 976,81	0,00	8 483 027,41	0,00	8 483 027,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 483 027,41
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 400 000,00	0,00	5 710 550,00	0,00	5 710 550,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 002 369,00	0,00	2 002 369,00	0,00	2 002 369,00
75	Autres produits de gestion courante	1 950,00	0,00	51 930,00	0,00	51 930,00
Total des recettes de gestion des services		7 424 319,00	0,00	7 784 849,00	0,00	7 784 849,00
76	Produits financiers	474 360,13	0,00	474 360,13	0,00	474 360,13
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 998 679,13	0,00	8 259 209,13	0,00	8 259 209,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	145 105,21	0,00	223 818,28	0,00	223 818,28
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		145 105,21	0,00	223 818,28	0,00	223 818,28
TOTAL		8 143 784,34	0,00	8 483 027,41	0,00	8 483 027,41

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 483 027,41
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 882 885,42
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	27 000,00	0,00	27 000,00	0,00	27 000,00
21	Immobilisations corporelles	7 564 000,00	286 669,55	243 330,45	0,00	530 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 202 228,85	2 561 367,14	14 435 012,86	0,00	16 996 380,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 793 228,85	2 848 036,69	14 705 343,31	0,00	17 553 380,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	86 571,15	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 993 027,03	0,00	2 260 755,53	0,00	2 260 755,53
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 451 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 931 558,18	0,00	2 260 755,53	0,00	2 260 755,53
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	700 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 424 787,03	2 848 036,69	17 666 098,84	0,00	20 514 135,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	145 105,21	0,00	223 818,28	0,00	223 818,28
041	Opérations patrimoniales (4)	529 476,92	0,00	262 911,15	0,00	262 911,15
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	674 582,13	0,00	486 729,43	0,00	486 729,43
	TOTAL	19 099 369,16	2 848 036,69	18 152 828,27	0,00	21 000 864,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	439 077,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 439 942,38
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 769 363,28	941 126,62	1 600 000,00	0,00	2 541 126,62
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 674 914,30	0,00	8 455 445,05	0,00	8 455 445,05
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	9 444 277,58	941 126,62	10 055 445,05	0,00	10 996 571,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 034 773,04	0,00	3 373 755,86	0,00	3 373 755,86
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 451 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 486 733,04	0,00	3 373 755,86	0,00	3 373 755,86
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (8)	700 000,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	13 631 010,62	941 126,62	14 129 200,91	0,00	15 070 327,53
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 487 197,85	0,00	1 144 861,69	0,00	1 144 861,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 747 102,24	0,00	4 961 842,01	0,00	4 961 842,01
041	Opérations patrimoniales (4)	529 476,92	0,00	262 911,15	0,00	262 911,15
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 763 777,01	0,00	6 369 614,85	0,00	6 369 614,85
	TOTAL	20 394 787,63	941 126,62	20 498 815,76	0,00	21 439 942,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 439 942,38
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 882 885,42
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	465 500,00		465 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	333 000,00		333 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	140 000,00		140 000,00
66	Charges financières	1 131 823,71	0,00	1 131 823,71
67	Charges exceptionnelles	206 000,00	100 000,00	306 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 861 842,01	4 861 842,01
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 144 861,69	1 144 861,69
	Dépenses d'exploitation – Total	2 376 323,71	6 106 703,70	8 483 027,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 483 027,41
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	228 188,65	228 188,65
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 260 755,53	249 321,60	2 510 077,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	27 000,00	0,00	27 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	530 000,00	0,00	530 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	16 996 380,00	0,00	16 996 380,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		9 219,18	9 219,18
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	700 000,00	0,00	700 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	20 514 135,53	486 729,43	21 000 864,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	439 077,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 439 942,38
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 710 550,00		5 710 550,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	2 002 369,00		2 002 369,00
75	Autres produits de gestion courante	51 930,00		51 930,00
76	Produits financiers	474 360,13	0,00	474 360,13
77	Produits exceptionnels	0,00	214 599,10	214 599,10
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	9 219,18	9 219,18
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	8 259 209,13	223 818,28	8 483 027,41

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 483 027,41
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 541 126,62	13 589,55	2 554 716,17
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 455 445,05	249 321,60	8 704 766,65
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 048 842,01	4 048 842,01
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	700 000,00	0,00	700 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		813 000,00	813 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 144 861,69	1 144 861,69
	Recettes d'investissement – Total	11 696 571,67	6 369 614,85	18 066 186,52

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	3 373 755,86
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 439 942,38
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	457 000,00	465 500,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	500,00	500,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 500,00	6 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	4 000,00	4 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	0,00
6066	Carburants	4 000,00	4 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	22 000,00	22 000,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	31 000,00	31 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	1 000,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	44 000,00	44 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	2 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	500,00	0,00
6156	Maintenance	14 000,00	14 000,00	0,00
6161	Multirisques	24 000,00	32 000,00	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	8 000,00	8 000,00	0,00
6168	Autres	2 500,00	2 500,00	0,00
618	Divers	500,00	500,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	2 000,00	0,00
6226	Honoraires	125 000,00	125 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	5 000,00	0,00
6237	Publications	2 000,00	2 000,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	500,00	500,00	0,00
6248	Divers	500,00	500,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	0,00
6256	Missions	6 000,00	5 000,00	0,00
6257	Réceptions	20 000,00	20 000,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	3 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	6 500,00	6 500,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	8 500,00	0,00
63512	Taxes foncières	110 000,00	100 000,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	500,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	500,00	0,00
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	7 000,00	0,00
6358	Autres droits	500,00	500,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	320 000,00	333 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	1 000,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	3 000,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	178 000,00	185 000,00	0,00
6412	Congés payés	0,00	1 000,00	0,00
6413	Primes et gratifications	7 000,00	10 000,00	0,00
6415	Supplément familial	2 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	27 000,00	28 000,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	15 000,00	18 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	46 000,00	46 000,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 000,00	2 000,00	0,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	2 000,00	2 000,00	0,00
6471	Prestations directes	20 000,00	20 000,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00	15 000,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	1 000,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	133 500,00	140 000,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	3 000,00	0,00
6531	Indemnités élus	125 000,00	110 000,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	8 000,00	6 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	21 000,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		910 500,00	938 500,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	1 132 176,72	1 131 823,71	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 160 746,03	1 159 909,86	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-28 590,32	-28 086,15	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	21,01	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	526 000,00	206 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 000,00	4 000,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	520 000,00	200 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	0,00

Syndicat du Bas Languedoc - Syndicat - BP (projet de budget) - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	80 000,00	100 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 648 676,72	2 376 323,71	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 487 197,85	1 144 861,69	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 747 102,24	4 961 842,01	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	272 258,00	100 000,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 661 844,24	4 048 842,01	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	813 000,00	813 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 234 300,09	6 106 703,70	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 234 300,09	6 106 703,70	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 882 976,81	8 483 027,41	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 483 027,41
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-28 086,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	20 000,00	20 000,00	0,00
64198	Autres remboursements	20 000,00	20 000,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués prestations	5 400 000,00	5 710 550,00	0,00
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	5 400 000,00	5 700 000,00	0,00
7068	Autres prestations de services	0,00	10 550,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 002 369,00	2 002 369,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	2 002 369,00	2 002 369,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 950,00	51 930,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 830,00	1 830,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	20,00	50 000,00	0,00
7588	Autres	100,00	100,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES <i>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</i>		7 424 319,00	7 784 849,00	0,00
76	Produits financiers (b)	474 360,13	474 360,13	0,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	474 360,13	474 360,13	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 998 679,13	8 259 209,13	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	145 105,21	223 818,28	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	145 105,21	214 599,10	0,00
7811	Rep. amort. immos commo. et incorp.	0,00	9 219,18	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		145 105,21	223 818,28	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 143 784,34	8 483 027,41	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 483 027,41
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	27 000,00	27 000,00	0,00
2031	Frais d'études	18 000,00	18 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	9 000,00	9 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 564 000,00	243 330,45	0,00
2111	Terrains nus	300 000,00	63 330,45	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	40 000,00	40 000,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	7 030 000,00	60 000,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	20 000,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	154 000,00	20 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 649,96	20 000,00	0,00
2184	Mobilier	38 350,04	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 202 228,85	14 435 012,86	0,00
2313	Constructions	1 068 480,00	590 896,56	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	330 000,00	330 000,00	0,00
2315	Installat° matériel et outillage techni	4 803 748,85	13 514 116,30	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 793 228,85	14 705 343,31	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	86 571,15	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	86 571,15	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 993 027,03	2 260 755,53	0,00
1641	Emprunts en euros	1 790 086,23	2 057 814,73	0,00
1675	Dettes afférentes aux PPP	0,00	124 660,80	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	202 940,80	78 280,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	400 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	400 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 451 960,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	1 451 960,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 931 558,18	2 260 755,53	0,00
458107	convention pinet (6)	200 000,00	200 000,00	0,00
458108	convention marseillan (6)	500 000,00	500 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		700 000,00	700 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 424 787,03	17 666 098,84	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	145 105,21	223 818,28	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	145 105,21	223 818,28	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	56 959,76	114 353,65	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	14 399,04	14 399,04	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	11 865,00	11 865,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	40 287,41	52 387,41	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	21 594,00	21 594,00	0,00
28188	Autres	0,00	9 219,18	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	529 476,92	262 911,15	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	529 476,92	13 589,55	0,00
1675	Dettes afférentes aux PPP	0,00	249 321,60	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		674 582,13	486 729,43	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		19 099 369,16	18 152 828,27	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 848 036,69
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	439 077,42
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 439 942,38
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 769 363,28	1 600 000,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 202 433,00	1 600 000,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	566 930,28	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 674 914,30	8 455 445,05	0,00
1641	Emprunts en euros	7 674 914,30	8 455 445,05	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 444 277,58	10 055 445,05	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 034 773,04	3 373 755,86	0,00
1068	Autres réserves	2 034 773,04	3 373 755,86	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 451 960,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	1 451 960,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 486 733,04	3 373 755,86	0,00
458207	convention pinet (5)	200 000,00	200 000,00	0,00
458208	convention marseillan (5)	500 000,00	500 000,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		700 000,00	700 000,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		13 631 010,62	14 129 200,91	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 487 197,85	1 144 861,69	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 747 102,24	4 961 842,01	0,00
2181	Installat° générales, agencements	272 258,00	100 000,00	0,00
28031	Frais d'études	10 897,00	10 897,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 957,55	943,80	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 541,00	1 541,00	0,00
28131	Bâtiments	521 182,94	497 239,29	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	697,00	815,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	350,00	0,00
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	7 637,95	7 637,95	0,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	13 492,00	13 492,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	81 136,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	4 323,00	0,00
28155	Outillage industriel	239,00	239,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 968 410,86	3 276 537,57	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	404,00	404,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	22 639,00	22 639,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	97 595,16	97 333,41	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 114,00	2 768,92	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 460,72	7 338,53	0,00
28184	Mobilier	4 576,06	13 987,36	0,00
28188	Autres	0,00	9 219,18	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	813 000,00	813 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 234 300,09	6 106 703,70	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	529 476,92	262 911,15	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	529 476,92	13 589,55	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	249 321,60	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 763 777,01	6 369 614,85	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 394 787,63	20 498 815,76	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	941 126,62
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

Syndicat du Bas Languedoc - Syndicat - BP (projet de budget) - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				21 439 942,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)		
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise							
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
163 Emprunts obligataires (Total)																
				0,00												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				48 619 293,43												
1641 Emprunts en euros (total)				48 619 293,43												
00 0020 8059Z A	SA CREDIT FONCIER	06/11/2012	26/11/2012	3 000 000,00	F			4,420	4,478	A	C	A-1				
0000208092B	SA CREDIT FONCIER	25/03/2013	25/03/2014	2 000 000,00	F			4,570	4,570	A	C	A-1				
00692504792G	SA CREDIT FONCIER	21/07/2008	31/07/2008	5 000 000,00	F			4,930	5,176	T	P	A-1				
0250666/02	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/04/2009	01/07/2009	392 389,07	F			3,940	4,002	T	P	A-1				
02LM2M013PR	SA CRCA	01/01/2017	20/11/2017	139 487,58	F			5,336	5,382	A	X Echéance constante	A-1				
5412021	SA CAISSE EPARGNE	02/04/2019	25/07/2019	1 200 000,00	F			1,840	1,856	T	X Echéance constante	A-1				
8186385	SA CAISSE EPARGNE	18/06/2012	25/09/2012	500 000,00	F			5,110	5,198	T	X Echéance constante	A-1				
A171202B000	SA CAISSE EPARGNE	01/01/2011	25/12/2011	230 655,71	F			4,100	4,165	T	X Echéance constante	A-1				
A1721049000	SA CREDIT FONCIER	06/12/2021	13/12/2021	7 000 000,00	F			0,880	0,891	T	C	A-1				
ARC30070	SA CAISSE EPARGNE	01/01/2007	25/03/2007	199 660,77	F			4,470	4,470	A	X Echéance constante	A-1				
MIN0250666/003	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006	01/07/2009	1 566 387,50	F			3,940	4,002	T	P	A-1				
MIN245533EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2007	30/04/2007	5 000 000,00	F			4,280	4,280	A	P	A-1				
MON505213EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/10/2015	01/12/2015	12 755 379,46	F			3,250	3,378	A	X Division Echéance Constante	A-1				
MON513084EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017	01/03/2017	483 333,34	F			1,760	1,797	T	C	A-1				
MON516245EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017	01/03/2017	750 000,00	F			1,260	1,282	T	C	A-1				
MON535431EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	07/07/2020	01/11/2020	1 000 000,00	F			0,860	0,873	T	X Echéance constante	A-1				
MON539253EUR 0541026/601	SA LA BANQUE POSTALE	09/11/2021	17/12/2021	400 000,00	F			0,860	0,866	T	C	A-1				

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Devise	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
MPHZ275226EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/05/2011	30/05/2011	01/06/2012	7 000 000,00	F		3,880	3,533	A	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 420 808,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					1 246 608,00								
20171082	Entreprise AGENCE DE L EAU	24/07/2017	30/08/2017	16/08/2019	1 246 608,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
1678 Autres emprunts et dettes (total)					1 174 200,00								
2004 1849	Entreprise AGENCE DE L EAU	13/08/2004	14/02/2005	16/03/2008	61 000,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
2005 0932	Entreprise AGENCE DE L EAU	07/06/2005	21/07/2005	16/09/2008	1 113 200,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante		A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					51 040 101,43								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
						Emprunts et dettes au 01/01/N						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		35 392 765,13				2 007 814,73	1 109 909,86	0,00	438 439,47	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		35 392 765,13				2 007 814,73	1 109 909,86	0,00	438 439,47	
00 0020 80592 A		0,00	A-1	1 200 000,00	5,83	F	4,478	200 000,00	53 776,67	0,00	4 356,91	
00002080692B		0,00	A-1	933 333,36	6,17	F	4,570	133 333,33	43 245,74	0,00	28 638,67	
00692504792G		0,00	A-1	4 260 333,84	26,50	F	5,176	78 128,06	211 498,27	0,00	35 509,25	
0250666/02		0,00	A-1	284 538,50	16,00	F	4,002	11 789,94	11 038,38	0,00	2 686,57	
02LM2M013PPR		0,00	A-1	118 518,26	15,83	F	5,362	4 884,96	6 293,32	0,00	687,20	
5412021		0,00	A-1	1 103 234,19	22,25	F	1,856	39 967,05	20 024,79	0,00	3 586,76	
8186385		0,00	A-1	323 968,60	10,42	F	5,198	23 959,79	16 100,53	0,00	255,51	
A171202B000		0,00	A-1	19 576,55	0,67	F	4,165	19 576,55	402,73	0,00	0,00	
A1721049000		0,00	A-1	7 000 000,00	29,92	F	0,891	233 333,32	60 830,00	0,00	2 977,33	
ARC30070		0,00	A-1	69 485,54	4,17	F	4,470	12 708,98	3 106,00	0,00	1 945,73	
MIN0250666/003		0,00	A-1	1 127 453,03	16,00	F	4,002	47 580,28	43 725,45	0,00	10 636,75	
MIN245533EUR		0,00	A-1	4 154 387,46	25,25	F	4,280	87 330,94	180 277,34	0,00	132 365,75	
MON505213EUR		0,00	A-1	9 076 362,18	26,50	F	3,378	624 789,41	299 078,74	0,00	139 245,53	
MON513084EUR/001		0,00	A-1	316 666,74	9,42	F	1,797	33 333,32	5 353,33	0,00	429,41	
MON516245EUR001		0,00	A-1	562 500,00	14,92	F	1,282	37 500,00	6 910,31	0,00	551,25	
MON535431EUR		0,00	A-1	942 406,88	18,58	F	0,873	46 521,87	7 954,93	0,00	1 284,10	
MON539253EUR 0541026/001		0,00	A-1	400 000,00	13,00	F	0,866	23 076,93	2 607,22	0,00	789,50	
MPH275226EUR		0,00	A-1	3 500 000,00	9,42	F	3,533	350 000,00	137 666,11	0,00	72 483,25	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Syndicat du Bas Languedoc - Syndicat - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 075 566,40					202 940,80	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		997 286,40					124 660,80	0,00	0,00	0,00
20171082		0,00	A-1	997 286,40	7,58	F	0,000		124 660,80	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		78 280,00					78 280,00	0,00	0,00	0,00
2004 1849		0,00	A-1	4 066,62	0,17	F	0,000		4 066,62	0,00	0,00	0,00
2005 0932		0,00	A-1	74 213,38	0,67	F	0,000		74 213,38	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		36 468 331,53					2 210 755,53	1 109 909,86	0,00	438 439,47

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV
A1.3

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et le part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor).	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	36 468 331,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV
A7

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : marche a9/sade	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	70 961,47	0,00	0,00	0,00
458101	Dépenses nouvelles (5)	70 961,47	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	70 961,47	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	67 159,06	0,00	0,00	0,00
458201	Financement par le tiers (7)	67 159,06	0,00	0,00	0,00
	Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	67 159,06	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : marche a9/gendry	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	150 100,03	0,00	0,00	0,00
458102	Dépenses nouvelles (5)	150 100,03	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	150 100,03	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	153 902,44	0,00	0,00	0,00
458202	Financement par le tiers (7)	153 902,44	0,00	0,00	0,00
	Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : marche a9/gendry		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Recettes nettes (b - d)	153 902,44	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45804		Intitulé de l'opération : convention montagnac		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458104 Dépenses nouvelles (5)	176 275,12	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	176 275,12	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	176 275,12	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
458204 Financement par le tiers (7)	176 275,12	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	176 275,12	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	176 275,12	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45805		Intitulé de l'opération : convention montagnac-s/traitant		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458105 Dépenses nouvelles (5)	29 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	29 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	29 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
458205 Financement par le tiers (7)	29 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	29 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45805	Intitulé de l'opération : convention montaganc-s/traitant			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	29 050,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45807	Intitulé de l'opération : convention pinet			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
458107 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
458207 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00

N° opération : 45808	Intitulé de l'opération : convention marseillan			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
458108 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
458208 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45808	Intitulé de l'opération : convention marseillan			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	500 000,00	500 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif de 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1ere classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	1,00	7,00	5,00	0,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0.00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 36

VOTES :

Pour : 36











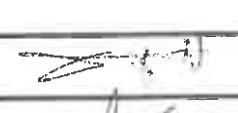


Contre : 0

Abstentions : 0

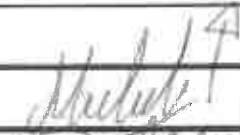




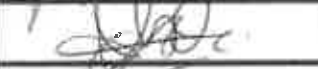









Date de convocation : 08/04/2022

Présenté par (1) Le président,
 A Fabregues le 14/04/2022
 (1) Le président,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Marsellian, le 14/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALAUZET Jean-Marc		
ALOY Frédéric		
ANTERRIEU Anne-Marie		an
ANTIGNAC Stéphane		
ARAGON Jean-Claude		
AUDOUI Phillippe		
BERGE Jacques		
BERTES Alain	Pouvoir à BERGE	
BOSC Marcel		
CELIE Raymond		
CINCON Sylvie		
COMMEINHES François	Pouvoir à Y MICHEL	
CUSIN Gilles		
DALUZ Aurélien		
DARTIER Jordan	Pouvoir à B FAGES	
DAUGA Jean-Marc	Pouvoir à B. VANDERKIEPPECH	
DELMAS Olivier		
DEMOLLIERE Jean-Pierre		
EVOUNA NGUEMA Graziella		
FAGES Roger		
FERNANDEZ Angel	Pouvoir à S ANTIGNAC	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

FERRIER Magali		
GACHON Anne		
GARCIA Michel	Pouvoir à S. VALLAT	
GARROUSTÉ Julien		
GLOMOT Rémi	Pouvoir à L. MARELY	
GRAINE Marcel		
GYBELY Claude		
ILLAIRE Régine		
JAMMA Alicia	Pouvoir à JC ARAGON	
LENOIR Philippe	Pouvoir à F. PETIT	
MABELLY Laurence		
MARTINIER Jacques	Pouvoir à J.M. ALAUZET	
MICHEL Yves		
MUSENGER Pascal		
NICOLAS Nima		
NIDECKER Georges		
NURIT Gilles		
PEGURIE David		
PETIT François		
RAJA Cédric		
REVOL René		
RIMBERT Anne		
RIO François		
SABATIER Vincent	Pouvoir à J.M. ALAUZET	
SABLOS Gérard		
SABORIT Ghislaine		
SAINT ELLIER Catherine		
SAUCEROTTE Bernard	Pouvoir à P. AUDOUIN	
SAVY Max		

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

SCHMITT Jérôme	
VALLAT Stéphane	
VANDERMEERSCH Bruno	
VERA Joël	

Certifié exécutoire par (1) Le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Marseillan, le 25/04/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

Le Président



Y. MICHEL



Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 25/02/2022



ID : 034-253400658-20220414-DEL22041402-BF